VIE DES CLUBS
Comité de Fête
Communiqué
page 11

ÉVÉNEMENT
Repas des Aînés
page 5

VIE PRATIQUE
Caroline Roy
Nouvelle secrétaire
page 17

l'actu municipale

Foucherans

N° 57
janvier 2020

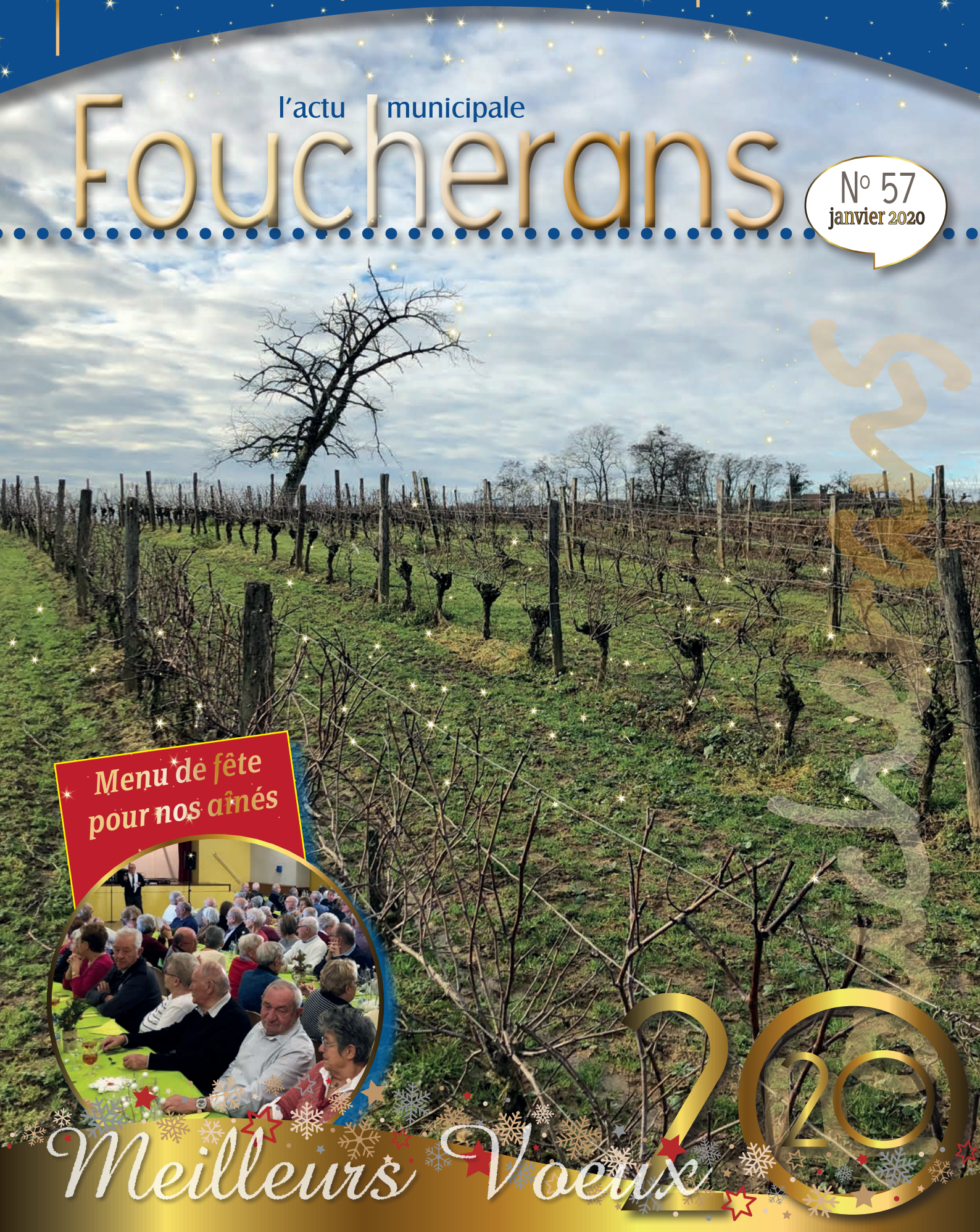

Un village où il fait bon vivre
avec la participation de toute la population

Encore une belle soirée avant les fêtes

Une belle exposition ... la passion de la collection !

Les élus reconnaissants du dévouement de Mme Zidler

2 680 € pour le téléthon!

1ère exposition *Collections Passions*

Sur l'initiative de la municipalité et plus particulièrement de Marie-Aude Niel, conseillère municipale, la 1ère exposition Collections Passions a rassemblé des exposants issus pour la plupart du village et pour le plaisir des yeux de nombreux visiteurs.

250 personnes participent à l'inauguration des décorations de Noël

La foule était encore nombreuse cette année, lampions à la main, pour découvrir les décorations de Noël imaginées et fabriquées par les Blaineux. Chacun a pu ensuite se réchauffer avec le vin et le chocolat chaud offert par la municipalité et servi par les élus.

Inauguration *de l'espace* Fabienne ZIDLER

Le Conseil Municipal a souhaité la pose d'une plaque commémorative afin de marquer la reconnaissance de ses actions et services rendus aux habitants de la commune. Ainsi une quarantaine de personnes était présente lundi 6 mai pour l'inauguration de l'espace Fabienne ZIDLER, femme au dévouement exceptionnel.

Le 4ème forum des associations a trouvé son rythme

Ce forum des associations organisé par la municipalité permet aux habitants de découvrir ou redécouvrir la richesse des activités proposées à Foucherans. C'est aussi un temps convivial et d'échanges entre les associations présentes.

Bel élan de *solidarité* pour le *Téléthon*

Les animations mises en place la dernière semaine de novembre dans le cadre du Téléthon ont permis de collecter la somme de 2680 €. Outre les animations habituelles, trois artistes locaux ont offert une de leurs œuvres:
O. Ménétrier,
F. Bataillard
et T. Meunier.
Un grand merci à tous pour votre générosité.

Sommaire

- Rétrospective 2
- Édito 3
- À l'honneur 4
- Événement 5
- Vie scolaire 6
- Environnement & Cadre de vie 7
- Voirie & Sécurité routière 8
- Urbanisme 9
- Citoyenneté 10
- Vie des clubs ..... 11 - 15
- Vie pratique ..... 16 - 17
- Tarif des salles 17
- Agenda 18
- Bloc notes 19

BULLETIN MUNICIPAL N° 57

Janvier 2020
Responsable de publication :
Félix Macard
Gestion de la rédaction :
David Tétu et
Commission communication
Documentations :
associations, services municipaux
Crédits photos :
mairie, collections privées, clubs, correspondant presse,
Maquette et mise en page :
cré@ction N. Bressand

Reproduction, même partielle, interdite

Impression :
David Graphic
1100 exemplaires

Madame, Monsieur, chers Concitoyens,

Bonne année à vous, à vos familles, à vos amis *et que 2020 vous apporte santé, bonheur, prospérité. Bonne année aux membres du Conseil Municipal, du C.C.A.S. et au personnel communal. Réunissons nos forces pour que notre village poursuive sa croissance et que chacune et chacun y prospèrent et vivent en bonne intelligence avec ses paires.*

Bonne année aux foucheranaises et foucheranais *qui, bénévolement, donnent de leur temps pour animer, décorer, faire vivre la commune.*

Bonne année aux nouveaux habitants *à qui nous souhaitons de trouver l'environnement espéré.*

Pour ce faire, le programme de travaux prévu en 2019 a été pratiquement réalisé :

- *Voirie rue des Grands Prés, rue du Moulin et rue de Damparis sur laquelle l'aménagement pour limiter la vitesse sera réalisé dès le début d'année,*
- *Entretien des bâtiments : mairie, sanitaires de l'école maternelle,*
- *Travaux au stade, ...*
- *Certains ont pris un peu de retard pour être en conformité avec les normes et le montage financier : je veux parler de la mini-salle polyvalente qui devait être fonctionnelle à la fin du 1er semestre et de la voirie rue Jolie.*

Les projets en cours de la compétence du Grand Dole se finalisent :

- *C'est le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) qui sera opérationnel dès ce début d'année,*
- *Ce sont les implantations de nouvelles enseignes sur notre zone artisanale avec entre autre l'arrivée de* ***Pagot Savoie****,*
- *Et la Fibre optique qui est posée dans toutes les rues avec la possibilité de prendre contact avec l'opérateur de votre choix dès le mois de mai.*

Pour les projets de l'année, avec les élections municipales de mars, c'est une nouvelle équipe qui décidera et gérera ce qui reste après la prise de compétences importantes par la communauté d'agglomération du Grand Dole. Cependant des axes prioritaires demandent réflexion :

- *La sécurité matérielle et Individuelle avec la pose de caméras et l'extension de la Police Municipale Intercommunale.*
- *L'apport du bien-être à toutes et tous.*
- *La facilité l'implantation des Professionnels de la Santé.*

En effet, vous avez bien compris que je ne serai pas candidat à une nouvelle réélection. Ma décision est prise depuis un certain temps :

- *D'une part, par mon âge : à presque 76 ans il est temps de laisser la place aux jeunes et souvent le 4ème mandat est de trop,*
- *D'autre part, le rôle du maire a beaucoup perdu de son attrait suite au transfert de nombreuses compétences à la communauté d'agglomération du Grand Dole et avec une forte baisse de nos moyens financiers.*

Être maire, c'est un engagement qui exige une motivation permanente et une grande disponibilité aux dépens de son entourage familial

Durant mes 19 ans de mandat de Maire, j'ai fait de mon mieux pour servir les intérêts de notre commune et de ses habitants, et il est temps pour moi de passer à autre chose.

Votre Maire,
Félix Macard

Renée Ducrot

Renée Ducrot
Sportive, bénévole et CHAMPIONNE !

Foucheranaise d'adoption après avoir rencontré Roger, son futur époux, au bal des conscrits de Dole, le couple sera parent de trois enfants lesquels étofferont la fratrie de six petits-enfants et neuf arrières petits-enfants. Elle s'intéresse rapidement à la vie municipale et elle est toujours très assidue aux soirées de dépouillements électoraux.

Surnommée *La Mère Poule*

Telle était le petit nom que lui avait attribué les parents et membres de l'Union Sportive Tavaux Damparis (USTD), tellement elle s'occupait des enfants. Elle intégra ce club en 1967 au sein de l'encadrement de l'école de rugby et resta quinze ans. Elle assura avec passion et disponibilité les entrainements et les déplacements. "***Je m'occupais des p'tiots et ma fille Murielle âgée de 4 ans en était même devenue la mascotte*** ", dit-elle !
Elle poursuivra ensuite son engagement à l'Association Sportive de Foucherans (ASF) après sollicitation des dirigeants de l'époque afin de gérer la buvette. Bientôt d'autres tâches lui sont confiées telles que tenir l'entrée, gonfler les ballons, assurer les relations avec l'arbitre, …
Plus tard, elle deviendra présidente du Foyer Rural association qu'elle dotera avec l'aide de son bureau directeur de multiples activités et dont sa section phare, la danse de salon rencontre un succès au-delà des limites du territoire communal.

Née pour le sport

Avec un père maître-nageur et champion de France de Joutes Lyonnaises, Renée pratiqua très vite la natation, dès l'âge de 6 ans jusqu'à 18 ans. Licenciée à l'Entente Sportive des Cheminots Dolois, elle s'entrainait assidument et même en hiver en prenant chaque samedi la direction des bassins Parisiens, la piscine Doloise du chemin de fer étant fermée. Sa spécialité est la brasse coulée, mais c'est le championnat de France relais 4 nages qu'elle remporta à 17 ans. Elle gagna également à plusieurs reprises la traversée de Dole, course de 2000 m allant des Bains au Jardin Philippe.

À la boule Lyonnaise, *une pointeuse hors pair*

Renée l'annonce haut et fort "***je suis battante et je joue pour gagner !*** "
Ainsi depuis 1995, elle accumule les titres et rien ne l'arrête. Sa maison est presque étroite désormais pour accueillir médailles et trophées.
Elle pratique d'abord la pétanque puis découvre rapidement la Lyonnaise grâce à son fils Alain. " ***J'aime jouer à la longue, car ce jeu est plus stratégique que la pétanque et mon jeu est de faire tirer l'adversaire !*** "
Renée est en effet pointeuse et excelle dans l'art de placer la boule sur le but. Licenciée au club d'Auxonne pour la Lyonnaise, elle s'entraine deux jours par semaine, puis deux autres jours à la pétanque avec le club de Dole.
Vainqueur et finaliste de nombreux tournois régionaux, Renée fut entre autre vainqueur en 1997 du critérium féminin doublette à Champagnole, championne de Bourgogne Franche Comté doublette en 2018. Elle est à nouveau qualifiée en 2020 pour les masters féminines en tête à tête.
Le sport boules, tradition familiale, Renée a transmis sa passion à son petit-fils Allan, bouliste chevronné et déjà prometteur.

Championnat de France Boules Lyonnaises
1er Doubles Adultes Jeunes
2 juillet 2017 - Feurs

Le repas offert aux ainés, point d'orgue des *activités annuelles* du CCAS

160 convives ont participé, mercredi 4 décembre, au traditionnel repas des ainés organisé et offert par le Centre Communal d'Action Sociale à la salle des fêtes.
Un menu de fête préparé par le chef Guy Gouhot, du restaurant local le Bon Accueil et des mets appréciés tels que la terrine de sandre sauce mousseline, le cuissot de biche à la bordelaise et sa garniture de légumes et pour terminer le nougat glacé.
Le service assuré par les membres du CCAS et des conseillers municipaux, certes non professionnels mais avec bonne humeur et la farouche volonté de faire vivre un moment agréable aux hôtes du jour.
Cet après-midi convivial où chacun aime à se retrouver pour échanger mais aussi esquisser quelques pas de danses, a été ponctué d'animations.
Outre le duo de musiciens habituels, Monsieur Jacques Roux a accompagné le repas de quelques airs de guitare et Jean Claude Battu a chanté quelques extraits de son répertoire allant de Brel, Aznavour à Halliday.
Les doyens du jour ont été honorés, Mesdames Letisserand et Pauvret, Messieurs Lepeut et Gaudey.

Contact : 03 84 72 05 12 - mairie.foucherans39@wanadoo.fr

Rôle et fonctionnement

Le CCAS est un établissement public qui porte la politique sociale de la commune. En liaison étroite avec l'institution municipale, il intervient notamment dans les domaines de la précarité, de la prévention et des services aux personnes.

Présidé par le Maire et animé par Virginia Fumey, Conseillère Déléguée, il est administré par 15 membres, des membres élus parmi le Conseil Municipal et des membres nommés parmi la population.

Il possède son budget propre. La subvention annuelle municipale constitue l'essentiel de ses ressources. Il peut recevoir des dons et legs.

Outre ***le repas des ainés,*** les activités et aides principales apportées par le CCAS sont l'***aide financière***, la ***télé alarme***, l'***atelier mémoire***, l'***espace santé*** pour partenaire, l'***aide aux démarches***, la ***mise en place du plan canicule***.

Atelier décoration de Noël à l'école maternelle

Le temps d'un après midi, les élèves ont réalisé des décorations de Noël qui ont été accrochées dans les rues du village.
Trois dames de la commune se sont portées volontaires pour les aider à cette tâche et leur prodiguer de précieux conseils.
Afin de les remercier, les élèves ont offert un thé et des sablés confectionnés le matin même.

Les élèves de l'école primaire parcourent 250 km pour le Téléthon

Ce défi Téléthon a été organisé au profit des élèves de l'école primaire et de l'école maternelle par des bénévoles de l'AFM et par les enseignants en présence d'Yves Rigaud, coordonnateur AFM Téléthon Jura Nord, de Cyril Roy coordonnateur adjoint départemental et de Monique Prost responsable des activités Téléthon à Foucherans.
À cette occasion, les élèves ont été sensibilisés à l'opération du Téléthon et diverses explications ont été exposées.
Ils ont également été invités à prélever quelques euros sur leur tirelire afin d'être initiés à la collecte de fonds pour la recherche.

Hervé Servières dans son chai

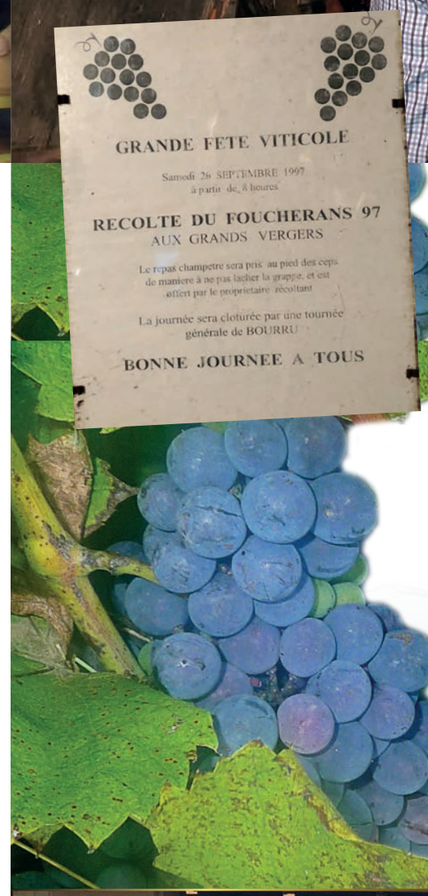

Foucherans, terre viticole

Au 18ème siècle, la superficie des vignes plantée sur le territoire communal est estimée à 377 journaux, soit 135 hectares produisant environ 360 muids de vin, *1 muid = 320 litres.*
En 1912, on dénombre 40 hectares cultivés soit 30 ha en Pouzin, Noah et hybrides variés et 10 ha en Gamay et Pinot blanc.
Dans les années 50, seuls 19 hectares demeurent répartis en 144 parcelles. Les plants de Pouzin et de Clinton doivent être arrachés et remplacés par le Gaillard, le Bacot, l'Oberlin et le Maréchal Foch. 59 vignerons sont alors recensés.
Puis le déclin s'amorce, en 1980, 15 déclarants exploitent 2.6 ha et en 2000, 7 déclarants occupent 67 ares.
Aujourd'hui subsistent 4 exploitants amateurs lesquels s'attachent par loisir et avec passion à conserver ce pan de l'histoire locale et à faire en sorte que les belles grappes colorent encore joliment les coteaux dominant le village.

Merci à eux !

Les élus dégustent et apprécient le cru 2017 de l'un des derniers exploitants du village

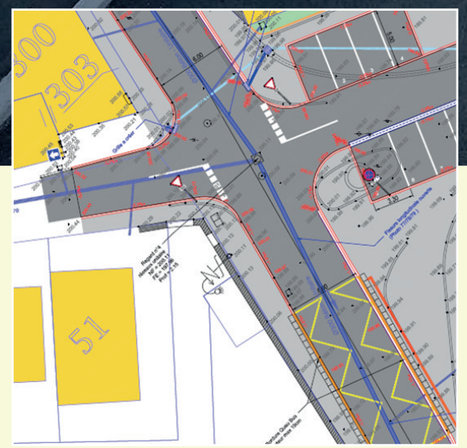

La sécurité de tous au cœur de nos priorités

Cette année, l'effacement des réseaux secs, *1ère tranche*, de la rue Jolie et du carrefour de la rue du Commerce-Poste -clos Pidoux ont été réalisés.

De même, l'arrêt de bus *Poste* a été mis en accessibilité, avec réfection de la voirie ainsi que celle du parking de la Poste et de la Bibliothéque.

En concertation avec les riverains, la voirie de la rue Jolie a été revue et rénovée. Toujours en concertation et à la demande des riverains en raison de la vitesse excessive de certains automobilistes, des éléments de sécurité ont été apposés à la sortie de la rue de Damparis.

La rue des Grands Prés a été réaménagée.

Enfin un cheminement doux a été créé entre la rue du Soleil Levant et l'impasse Creux de Belaine.

En projet

- Enfouissement des réseaux secs (2ème tranche) de la rue Jolie et du carrefour de la rue des chênes.
- L'aménagement en 3 tranches annuelles du carrefour de la rue des chênes - rue de la Paix - impasse Ecoiffier - rue du mas d'Escrit.
- La réfection de la rue des Cerisiers côté rue de Dole, puis côté rue de Saint Ylie.
- L'entretien de l'impasse des Coquelicots

gPLUi — Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Permanence le lundi de 17h à18h.

Nathalie BOUCHARD, Maire Adjointe, et son conseiller délégué Philippe BLANCHARD sauront vous conseiller et vous orienter pour l'élaboration de vos divers travaux de construction et aménagement.

Le PLUi du Grand Dole approuvé le 18 décembre 2019

Approuvé par le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération, son entrée en vigueur est prévue vers le 20 janvier 2020, à l'issue du délai dont dispose le Préfet pour s'opposer ou soumettre à condition l'entrée en vigueur du PLUi.

Un document d'urbanisme commun

La Communauté d'agglomération du Grand Dole est compétente en matière de planification urbaine. À ce titre, elle a engagé en décembre 2015 l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal : PLUi.
À son entrée en vigueur, il se substitue aux POS, PLU et cartes communales existantes et couvrira les 47 communes du Grand Dole.
Le PLUi permet de se doter d'un document d'urbanisme commun traduisant un projet d'aménagement pour le territoire du Grand Dole et fournissant des règles unifiées pour le traitement des demandes d'autorisation d'urbanisme.
À compter de l'entrée en vigueur du PLUi, les autorisations d'urbanisme, toujours délivrées par le maire de chaque commune: *permis de construire, déclaration préalables, certificats d'urbanisme…*, prendront en compte son plan de zonage et son règlement tels qu'approuvés par le Conseil Communautaire du Grand Dole.

L'enregistrement des dossiers d'autorisation d'urbanisme a toujours lieu en mairie de la commune où s'implante le projet.

Je dois déposer une demande d'autorisation d'urbanisme quand …

Je construis :

- Une maison individuelle
- Une extension de maison individuelle
- Un garage
- Un car port
- Un abri de jardin
- Un immeuble de logements collectifs
- Une autre construction : *commerce, service, industrie…*

Je fais des travaux dans une maison individuelle ou sur un immeuble :

- Installation de nouvelles menuiseries / remplacement d'anciennes menuiseries pour un modèle différent : *porte d'entrée, porte de garage, fenêtres, châssis de toitures…*
- Aménagement d'une véranda
- Réfection de toiture
- Pose de panneaux photovoltaïques
- Réfection de façade
- Aménagement de combles
- Isolation par l'extérieur

J'aménage les abords de mon terrain :

- Édification d'une clôture
- Pose d'un portail ou d'un portillon
- Construction d'un mur de soutènement
- Aménagement d'une terrasse
- Installation d'une piscine hors-sol
- Construction d'une piscine enterrée
- Installation d'une serre

Monument des Opérations Extérieures - OPEX

La France n'oublie pas ceux qui sont morts pour elle. Elle n'oublie aucun de ses enfants. C'est notre devoir et c'est notre honneur.

Cette sculpture représente six porteurs militaires, cinq hommes et une femme. Nous avons deux porteurs de la Marine, deux porteurs de l'armée de Terre et deux porteurs de l'armée de l'Air.

Ces porteurs sont représentés à l'échelle, sans socle, à même la dalle. Ils sont en bronze et, entre eux, ils dessinent avec la main qui porte la forme du cercueil mais il n'est pas présent.

C'est simplement par la position des mains et des épaules, et la position des corps de ces six porteurs, que l'on perçoit ce qui n'est finalement pas visible dans ce monument : le cercueil.

Ils portent l'âme de leurs frères d'armes.

Les cérémonies patriotiques pour ne pas oublier

La délégation U.N.C remercie toutes les personnes qui ont soit aidé au déroulement ou participé aux cérémonies patriotiques.

Pour rappel sur la commune se déroulent quatre cérémonies :

- ***Dernier dimanche d'avril :*** journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation,
- ***8 mai :*** anniversaire de la victoire du 8 mai 1945,
- ***11 novembre :*** commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et hommage rendu à tous les morts pour la France,
- ***5 décembre :*** journée nationale d'hommage aux ***morts pour la France*** pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Chacun peut consacrer un peu de son temps pour ces hommes et femmes qui ont perdu leur vie pour la patrie.

Veuillez bien noter ces dates dans vos agendas et venez en famille pour les honorer.

Les monuments aux morts sont des tableaux d'honneur qui mentionnent les noms de ceux déclarés ***morts pour la France.*** Ils demeurent dans chaque commune le dernier rempart contre l'oubli.
Nos morts vivront tant qu'il y aura des vivants pour penser à eux.
Il faut savoir pour ne pas oublier.

Contact :
Jean Luc Croiserat
délégué U.N.C.Foucherans
uncfoucherans39@sfr.fr

Membres du Comité de fête et bénévoles

Comité de fête

Le Comité de Fête actualise en ce début d'année le communiqué fait devant la municipalité et les bénévoles fin 2019. Bilan d'un quart de siècle d'engagement, d'investissement en énergie et parfois de nos deniers dans l'action bénévole d'animation de notre village. Le communiqué qui suit est la chronologie de notre action et la synthèse de nos réflexions et décisions suite à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 25 octobre.

Oui, la fête patronale devenue ***Les Festinades de la St Louis*** a repris vie il y a presque 25 ans après l'élection de l'équipe municipale de Jean Bordat en 1995. Missionné à la réalisation de ce projet, je me suis attelé à la tâche et très vite, ai persuadé un petit groupe formant un premier comité. Plusieurs présidents se sont succédés avec autour d'eux un noyau de personnes motivées. Cela a permis de proposer année après année, toutes sortes d'animations et spectacles en prenant bien soin de laisser dans le panier ce qui était nécessaire pour savoir recommencer.

Que d'énergies rassemblées pour tout monter ou descendre du 2ème étage de la maison Belin, *42 marches en colimaçon,* que de soucis ou de stress quand la violence nous obligeait à faire la fête avec vigiles et chiens, que de contrariétés avec le monde forain où nous n'étions maîtres de rien.

Nous avons tenu bon et ceux qui sont ici en sont responsables. 2016, l'édifice a chancelé, l'assemblée générale s'est terminée avec ces mots en fin de compte rendu : *"y aura-t-il encore un comité l'an prochain ?"* J'ai repris mon bâton de pèlerin et réussi à convaincre. Nous irons à l'étang pour un nouvel élan. Trois ans de réussite, temps compris avec la simple satisfaction d'avoir pu encore faire, entourés de connaissances et d'amis dont les conversations feutrées nous ont révélé, ces derniers temps, une aide par compassion. Nous ne souhaitons pas générer un organe de charité !

L'épuisement de certains, les difficultés physiques, l'engagement de tous ici présents dans d'autres structures bénévoles, le peu de retour dans nos démarches de recrutement nous invitent à revoir la copie.
Personnellement, en tant que président, la sagesse et le discernement m'obligent à considérer chacun avec ses difficultés, bénévoles compris et à dire stop avant l'adversité.

De concert, en assemblée générale ordinaire et extraordinaire de ce 25 octobre, nous avons donc décidé que 2020 serait sans activité. Le comité se met en sommeil. Sans mauvaise conscience. Nous ne mettons pas la clé sous la porte. La remorque est sur cales, le matériel est bâché, nous assurons le suivi, *assurance, compte en banque* et nos comptes sont approvisionnés. Nous ferons savoir que nos mains sont encore prêtes à aider et passer le témoin et que nous pouvons encore être de bon conseil.

Les Amis du Creux de Belaine *se retrouvent toujours avec plaisir*

Club séniors regroupant de nombreux adhérents dont 75 à 80 sont fidèles chaque semaine. Les activités y sont nombreuses et diverses.
Chaque mardi après-midi, les adhérents se retrouvent autour de jeux et partagent un goûter. En janvier le club fêtera les rois et servira une délicieuse galette, en mai il mettra à l'honneur les mamans et offrira une rose pour chacune, en décembre il proposera la traditionnelle bûche de Noël, et depuis peu, il fêtera chaque semestre les anniversaires des plus anciens adhérents en remettant fleurs et bouteilles à chacun et chacune des bénéficiaires.
2019 a été exceptionnellement une année assez chargée puisque cinq repas dansants et un voyage au Creusot ont été organisés.
En 2020 le club proposera quatre repas dansants. Deux ou trois auront lieu à Foucherans dont le traditionnel repas tête de veau le 30 juin servi par un traiteur local, celui du 15 décembre qui marquera les fêtes de fin d'année, et un ou deux à l'extérieur comme le repas ***grenouilles*** à Pesmes le 30 avril et le dernier en octobre à définir. Un loto, le 3 juin, est également au programme. Il aura lieu, comme d'habitude, à la salle des fêtes de Tavaux et animé par Brigitte.
Le club fermera ses portes quatre semaines en Août mais pendant cette période un pique-nique sera organisé à l'étang, pour ceux qui le désirent sur le principe de la fête des voisins.
Ce club est présidé par Yolande Bouchedor, il est ouvert à tous ceux et à toutes celles qui voudront bien y adhérer moyennant une cotisation de 16 € sachant que le club participe financièrement aux repas.

Une année bien remplie pour La Cantarelle

La Cantarelle fut invitée à chanter à Gendrey, Voiteur, Mouchard, Pouilley-les-Vignes. Outre son concert annuel elle a également participé à Foucherans à la commémoration du 11 novembre ainsi qu'au Téléthon.

À Monnières, elle a participé à la cérémonie du 8 mai et a donné un concert.

L'année 2020 s'ouvre avec un concert à Monnières le 31 janvier avec la chorale Le Jacquemart de Seurre, puis à Seurre le 27 mars et le concert de printemps le 16 mai à Foucherans. Treize nouveaux chanteurs ont étoffé le chœur.

Catherine Berthet, la Cheffe de chœur dirige les répétitions et les concerts avec sa souriante fermeté.
La Cantarelle remercie la municipalité pour le prêt de la salle de l'Orée du bois qui permet de se retrouver dans de bonnes conditions et vous adresse ses meilleurs vœux.

Contact : Josiane Bernoux - 6 Impasse des Oiseaux - 39100 MONNIERES - 03 84 72 50 78

Les Gueules Noires sont toujours très actives

L'association riche d'une cinquantaine d'adhérents est toujours très active.
En plus des évènements habituels tels que galette, repas et assemblée générale, les Gueules Noires ont participé à l'exposition Collection Passion en Mai ainsi qu'au forum des associations en septembre avec démonstration de pressée de jus de raisin et de jus de pommes.
Une soirée lecture a été organisée le 11 octobre avec pour invité d'honneur Jean Gauby auteur de nombreux livres sur Foucherans. Le 12 octobre une bourse puériculture et jouets a ravi exposants et acheteurs. Le 13 octobre s'est déroulée l'exposition photos sur Foucherans d'hier et d'aujourd'hui réalisée par Sylvie Gagliardi et une exposition de peinture de Thierry Meunier, tous deux artistes locaux.

Le Club de Gymnastique s'exerce *en musique*

Comme chaque année la gym féminine propose trois heures de cours par semaine les lundi et jeudi de 20h à 21h animés par Chantal et lundi matin de 10h30 à 11h30 animé par Laurent.

Une quarantaine de sportives profitent de ces cours en musique avec du matériel varié à disposition pour conserver une bonne forme.

Les séances réalisées sont à la portée de tous, des plus jeunes aux séniors.

Une séance d'essai avant de s'engager est possible.

Il n'est pas trop tard pour venir nous rejoindre.

Le *groupe Théâtral*, un groupe chargé d'histoire

1993

Guy Vaxiliare et Claude Bouveret créent le groupe théâtral assisté de Sandrine Perraud et Jean Bouchard.
Dans la saison, 3 pièces seront jouées devant une salle comble, ***Gros chagrin, A qui la vache et Feue la mère de madame***.
Durant cette période, 11 actrices et acteurs interprètent 16 pièces.

1999

Jeanne Delcey prend la présidence du groupe théâtral. Un nouveau bureau se forme alors avec Annick Cottet et Michel Delcey. 11 pièces seront interprétées sous la présidence de Jeanne Delcey. Le regretté Robert Jeudy était le décorateur.

2005

Nouveau changement de président. Bruno Dall'arche devient président accompagné de Brigitte Boisson et Francis Sequiera.

Le groupe théâtral innove, ne jouant qu'une seule pièce par saison. Actrices et acteurs se succèdent au fil des années, des nouveaux, des jeunes et des moins jeunes.

2019

Léger changement au niveau du bureau puisque Ghislaine Dall'arche et Gilbert Chague prennent les fonctions de secrétaire et de trésorier.

Le groupe compte aujourd'hui 18 sociétaires, avec toujours présente, cette merveilleuse comédienne, Jacqueline Duclos, notre doyenne.

Depuis le début de cette aventure plus de 50 pièces ont été jouées à la salle des fêtes de Foucherans.

Une centaine d'actrices et acteurs se sont produits sur scène, sans oublier les bénévoles qui dans l'ombre, font un travail formidable.

Cette saison nous aurons l'honneur d'interpréter "***Belles mères en gang organisé***", une comédie en deux actes de Michel Le Dall.

Représentations

Vendredi 28
et
samedi 29 février
à 20h30

Dimanche 1 mars
à 14h30

Vous pouvez dès à présent réserver au
07 81 55 05 07.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses.

AS FOUCHERANS

Une année de stabilité

Cette saison 2018/2019 le président Elio RADER et son équipe ont opté pour poursuivre la ligne de conduite tracée la saison passée tant au niveau sportif qu'au niveau manifestations. Mais parfois certains paramètres échappent à la bonne volonté des personnes.

Un nombre de licenciés toujours important

À ce jour l'AS Foucherans compte 166 licenciés soit une augmentation par rapport à la saison précédente, avec les demandes en instance en particulier pour les licences *Foot loisirs* nous devrions nous approcher du niveau de la saison 2015-2016 soit 176, chiffre le plus élevé de ces 10 dernières saisons.
Comme ces saisons passées on note un fort turn-over, *phénomène commun à pratiquement tous les clubs du Jura*, changer souvent de discipline est un fait ordinaire maintenant. Au niveau départemental on note une baisse du nombre des licenciés de l'ordre de - 4.7 %.

Les points marquants

L'équipe fanion évolue en District (D1) comme l'an passé, objectif le maintien. L'équipe B participe au championnat D2 après une saison encore difficile, objectif le maintien. Reconduction de l'équipe C qui évolue en D4 et joue en nocturne le samedi soir pour une utilisation plus rationnelle des deux vestiaires, objectif jouer pour se procurer du plaisir. L'arrivée de plusieurs jeunes du village ou originaires a redonné du *jus* au groupe. Poursuite des entrainements en commun , *ASF et 3 Monts* dans toutes les catégories existantes de jeunes. La présence de 3 arbitres au sein de l'ASF, Mimoun El Bouayadi, Alain Paturot et Cédric Pacheu.
Chez les jeunes, 2019/2020 est la plus mauvaise saison connue pour le groupement de jeunes depuis sa création en 2005 et pour la première fois aucune équipe n'a pu être engagée dans les catégories U18 et U15 ce qui conduit à un non respect des obligations jeunes pour les deux clubs du groupement Foucherans et Trois-Monts. Il faudra réagir fortement et prendre les dispositions qui s'imposent. Dans les catégories U13 et U11 on note un virage avec des effectifs à la hausse. En U9 l'effectif a bondi à 24 licenciés alors qu'en U7 cela baisse. A noter qu'aucune jeune fille n'est licenciée à l'AS Foucherans laquelle ne bénéficie pas de l'effet Coupe du monde.

Les manifestations ont souffert de la météo

La foire de l'Escargot et les Puces de la Saint-Martin ont été fortement handicapées par la météo. La dégustation des escargots et les repas à la salle des fêtes ont amorti le manque d'exposants mais néanmoins la recette a été très faible.
Le tournoi de Pâques a bénéficié du soleil et a connu un bon succès. La soirée choucroute a affiché complet, forte participation des joueurs seniors mais les parents des jeunes ont brillé par leur absence. Organisation de 3 lotos *décentralisés* à Tavaux, Chaussin et Saint-Aubin car la salle des fêtes de Foucherans n'est pas suffisamment grande.

Quelques travaux

La clôture du terrain foot à 8 a été refaite et une partie de la main courante du terrain annexe a été changée. Les joueurs et dirigeants de l'ASF ont procédé au démontage de l'ancienne main courante. Ces travaux financés par la commune ont bénéficié d'une subvention de la Fédération Française de Football.

Le nombre de dirigeants est stable, on note l'engagement de parents en catégorie U9. L'AS Foucherans demeure à la recherche de personnes désirant encadrer des équipes de jeunes, possibilité de suivre des formations … ***On vous attend !***

Contact :

Elio RADER 06 35 12 29 46 / 03 84 79 23 29
www.as-foucherans39.com
Facebook AS-Foucherans-39

La fibre optique est aux portes des foyers

Sous l'égide du Conseil Départemental et du Grand Dole et avec le soutien des Conseillers Départementaux de notre canton, Jean Baptiste Gagnoux et Christine Riotte, par ailleurs adjointe au Maire de notre commune, Foucherans deviendra village connecté au haut débit avant l'été.
Les raccordements au plus proche des habitations sont en cours et il appartiendra à chaque abonné de se rapprocher d'un fournisseur d'accès internet pour le raccordement physique de sa propriété.

Comment publier sur le panneau électronique d'information ?

Formulez votre demande, au minimum 15 jours avant la date de l'évènement, par l'envoi d'un courriel à mairie.foucherans39@wanadoo.fr en exposant en quelques lignes l'information que vous souhaitez publier.
Pour une lecture plus efficace, il est conseillé d'être très synthétique.

Votre message devra comporter les informations de base :

- Qui organise ?
- Quoi ?
- Où ?
- Quand ?
- Comment ?

Indiquer vos nom et prénom, le nom et les coordonnées de votre association. Le panneau est réservé à l'usage des associations communales et services publics.

La Mairie se réserve le droit de refuser une demande de publication.

La diffusion de messages sur le panneau électronique d'information reste une faculté offerte par la commune auprès des divers annonceurs potentiels.

La commune ne pourra être tenue responsable ni des conséquences générées par un contenu erroné ou mal interprété des messages, ni de l'absence de diffusion d'un message en raison d'incident technique, d'agenda complet ou de refus de diffusion.

Création de la fourrière du Grand Dole

Les véhicules ayant commis l'une des infractions suivantes peut faire l'objet d'une mise en fourrière :

- Entrave à la circulation
- Stationnement gênant, très gênant, abusif (+ de 7 jours) ou dangereux
- Défaut de présentation aux contrôles techniques ou de non-exécution des réparations prescrites
- Dépassement de la vitesse maximale autorisée de 50 km/h ou plus
- Infraction à la protection des sites et paysages classés, ou circulation dans les espaces naturels
- Véhicule immobilisé pour une infraction qui n'a pas cessé après 48 heures

Le véhicule doit tout d'abord être verbalisé par la gendarmerie. Si les conditions l'imposent les gendarmes solliciteront la police municipale de Dole pour l'enlèvement du véhicule.

Pour récupérer son véhicule le contrevenant doit régler le montant de l'amende, variable en fonction de l'infraction relevée : stationnement abusif = 35 euros, stationnement sur trottoir = 135 euros, …, le montant de l'enlèvement fourrière de 100 euros et les frais de garde, de 5 à 8 euros en fonction tonnage du véhicule.

Le véhicule ne peut être restitué que s'il est en règle : état du véhicule, assurance, contrôle technique … À défaut d'être restitué il est expertisé par un expert automobile et en fonction de sa valeur (+/- 765 euros) il sera soit détruit soit versé aux domaines pour être vendu aux enchères.

Bienvenue à
Caroline Roy

Caroline ROY a intégré l'équipe du secrétariat de Mairie depuis le 1er septembre à la suite du départ à la retraite d'Aline Chaudot et de la réorganisation du service qui a suivi.

Caroline habite Saint-Aubin et a exercé auparavant cinq années à Sampans et dix années à Damparis.

Elle est mise à disposition par le pôle secrétariat du Grand Dole à la suite d'une convention établie entre les deux collectivités.

Elle reprend les tâches de Sylvie Blond laquelle assure désormais la fonction de secrétaire principale.

Elle traite principalement de la comptabilité des recettes, des opérations liées aux élections, du secrétariat du CCAS et de l'accueil en l'absence de Patricia Vernier.

Tarifs 2020 de location des salles

Une convention de mise à disposition est conclue pour chaque location de salles et le règlement intérieur doit être approuvé.

● *Salle des fêtes*

En euros (arrhes de 50 % à la réservation + caution exigée de 1000 € à la remise des clés)	*Local*	*Extérieur*	*forfait déchets*
Week-end	380	600	25
Journée avec repas le midi uniquement	270	430	25
Arbres de Noël, réunions, assemblées générales, animations culturelles (sans vaisselle)		206	
Départ en retraite, noces d'or et anniversaire mariage 55-60-65-70-75-80, anniversaire 90 ans et plus	50		
Jour supplémentaire (à partir du 3ème)	75	75	

● *Salles de la Maison des sports* *(club house, pétanque, pignon nord)*

Réservées aux habitants de la commune : 40 € par jour, gratuité pour les décès ou réunions de syndics.

80 cartes AVANTAGE JEUNE *offertes*

Le Conseil municipal a attribué, 80 exemplaires de cette carte offrant de nombreux avantages aux jeunes bénéficiaires.

Inscriptions sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au 7 février pour vous inscrire :

- Soit retirer le formulaire *en mairie*, le compléter et le rapporter accompagné des pièces justificatives
- Soit en ligne sur le site internet *service-public.fr*

Calendrier des manifestations
1er semestre 2020

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
31 janvier	Concert	La Cantarelle	Monnières
28 et 29 février	Théâtre	Club théâtre	Salle des fêtes - 20h30
1er mars	Théâtre	Club théâtre	Salle des fêtes - 14h30
7 et 8 mars	Foire de l'Escargot	Association sportive	Salle des fêtes
15 mars	Élections municipales	1er tour	Salle des fêtes
22 mars	Élections municipales	2ème tour	Salle des fêtes
11 et 13 avril	Tournoi des Jeunes	Association sportive	Salle R. Guey
26 avril	Souvenir des déportés	UNC et Mairie	Cimetière - 10h30
8 mai	Victoire 1945	UNC et Mairie	Défilé Mairie - 10h30
16 mai	Concert annuel	La cantarelle	Église
3 juin	Loto	Les Amis Creux Belaine	Tavaux

La création d'une *nouvelle salle communale* est en cours

Destinée à soulager l'utilisation de la salle des fêtes et à offrir une alternative aux administrés, cette salle communale dont les travaux ont débuté en début d'année rue des Anciennes Forges, accueillera ***une salle*** d'une capacité de moins de 100 personnes, une ***salle de réunion*** ainsi qu'un ***espace cuisine***.
Le cabinet d'architecte Serge ROUX en est le maitre d'œuvre.

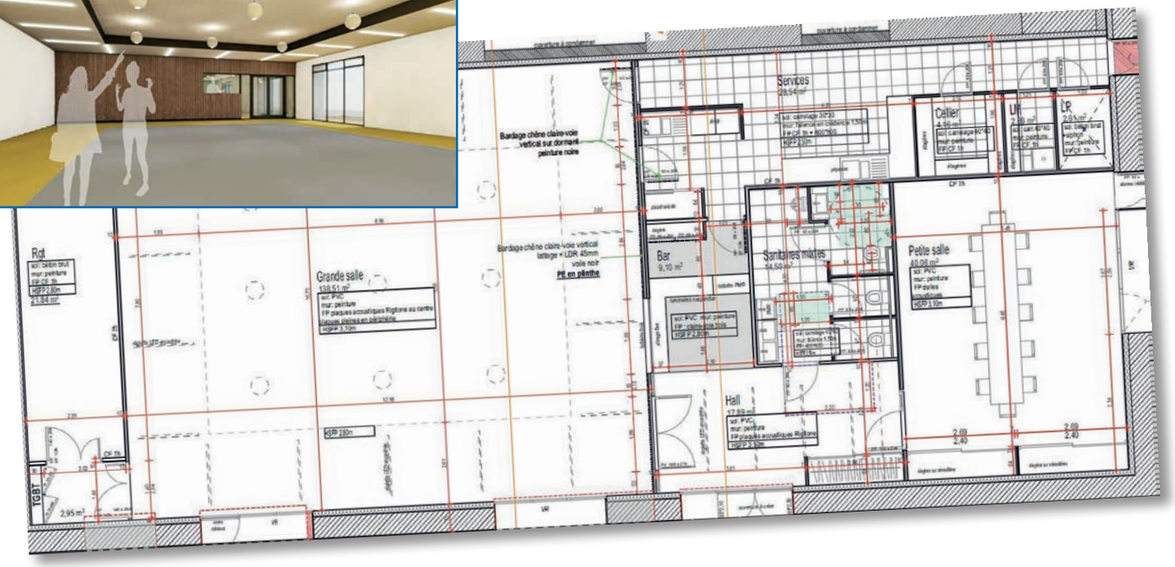

Mairie
Secrétariat

Lundi, mercredi, vendredi
9h00 à 11h00 et 15h00 à 18h00
Mardi - 15h00 à 18h00
Jeudi - 9h00 à 11h00

Fermé mardi matin, jeudi après-midi et samedi

03 84 72 05 12
mairie.foucherans39@wanadoo.fr

Allo enfance en danger
Tél. : **119**. Appel gratuit 24/24

Allocations familiales
Antenne CAF de Dole
Lundi au vendredi :
8h30 à 12h15 et 13h00 à 16h30
08 10 25 39 10
www.jura.caf.fr

Assistante Sociale
Maison départementale des solidarités
32, rue Maréchal Leclerc à Dole
03 84 82 04 84

CARSAT
11 bis avenue du Stade Municipal
LONS LE SAUNIER
Sur rendez-vous de 9h à 12h.
Tél. : **3960**

CCAS
Mairie
03 84 72 05 12

Centre des finances publiques
Avenue Léon Jouhaux à Dole
Lundi au vendredi :
8h30 à 12h00
et 13h30 à 16h00
03 84 72 25 82

Crématistes
Michel Delcey, 20, rue du Stade
03 84 72 16 21

Culte catholique
Cure de Damparis.
03 84 71 40 20

Déchetteries
DOLE
du 2 janvier au 27 mars et du 16 octobe au 31 décembre :
9h30 à 11h45 et de 14h à 16h45
du 27 mars au 16 octobre
9h à 11h45 et 14h à 17h30
03 84 79 23 80

BREVANS
du 2 janvier au 27 mars et du 16 octobe au 31 décembre :
9h à 11h45 et de 14h à 16h45
du 27 mars au 16 octobre
8h30 à 11h45 et 13h30 à 17h30
03 84 69 11 48

Droits des femmes et de la famille
1000, rue des Gentianes.
03 84 43 10 95

Gendarmerie
03 84 79 00 77

Infirmiers
Eric Rauscher :
03 84 82 33 02
Alain Paget :
03 84 72 32 11.
Lucile Mehou-Loko :
06 87 66 31 24
Murielle Berthereau-Fournier et Myriam Pitol-Belin :
03 84 72 23 42

La Poste
Ouverture au public :
du mardi au vendredi
de 8h30 à 11h15.
Samedi 8h15 à 9h45
Fermé le lundi
Levée du courrier :
15h et 12h le samedi
03 84 72 33 04

Médiathèque municipale
Rue du Commerce
Mercredi et vendredi : 14h00 à 17h00
03 84 72 88 49

Pharmacie
Marie-Françoise Genestier
et Ghislaine Levrey
Lundi au vendredi :
8h45 à 12h15 et 14h00 à 19h00
Samedi : 8h45 à19h
03 84 82 05 00

Pôle emploi
2, rue Pablo Néruda à Dole
Sur rendez-vous. Tél. : **3949**

Pôle santé
7 rue des Anciennes Forges

Médecins généralistes :
Dr Baum - Dr Saryoul
03 84 79 10 67

Médecins ophtalmologues :
Dr Bonnin, Dr Brenet
03 84 72 38 08

Médecin pneumologue :
Dr Touazi

Kinésithérapeutes :
Loic De Rop, Alix Pagot
Anne Sophie Royer, Dorine Varlet
03 84 69 09 62

URGENCES
En cas d'absence du médecin traitant
Tél. : **15**

Relais 1,2,3 Soleil
Relais Assistants Maternels RAM
Rue de Dole
Salle de la Cure
Permanence le vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h45 à 17h15 (sauf le 3ème du mois)
06 33 13 50 89

Le Maire
et son conseil municipal
vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour 2020.

Que cette année
soit remplie de bonheur,
d'émotion et de santé.

Meilleurs Voeux 2020